

SERVICE DE LA GESTION
FINANCIÈRE ET SOCIALE

GESTION FINANCIÈRE
PARLEMENTAIRE

Paris, le 10 novembre 2017

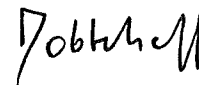
Je soussigné,

Thomas BOBTCHEFF, chef de la division de la Gestion financière parlementaire,
atteste que M. le Trésorier de l'Assemblée nationale a reçu la somme de

16 389,25 €

de M. Julien DIVE, en sa qualité de député de l'Aisne,

au titre du reversement du solde positif de son compte d'indemnité représentative
de frais de mandat (IRFM) de la XIV^e législature.



Thomas BOBTCHEFF,
Chef de division

Monsieur Julien DIVE
1 rue de la Brochette
02240 ITANCOURT